

Situation actuelle

- Lycéen
- Étudiant, niveau d'études :
- Salarié depuis : Emploi et type de contrat :
- Contrat d'apprentissage depuis le :
- Contrat de professionnalisation depuis le :
- Demandeur d'emploi depuis le : indemnisé non indemnisé
- Travailleur en situation d'handicap
- Mission intérim
- Stagiaire de la formation professionnelle
- Service Civique
- Autre, à préciser :

- Code déjà obtenu ? oui non
- Déjà inscrit dans une auto-école ? oui non
- Si oui, laquelle ?
- Avez-vous déjà fait l'objet d'un retrait de permis ? oui non
- Faites-vous l'objet d'une autre aide ? oui non
- Si oui, laquelle ?

Bénévolat

Si la bourse vous est accordée, vous devrez réaliser des heures de bénévolat dans une association de votre choix (*action sociale, éducative, sportive, culturelle...*) ou dans un service de la ville de Châlons-en-Champagne (*le nombre d'heures dépendra du montant de la bourse qui vous sera accordée**). Quels sont les domaines d'activités ou les associations dans lesquelles vous souhaiteriez réaliser les heures de bénévolat ? Et pourquoi ce choix ? Avec quel service ou association avez-vous pris contact ?

.....

.....

.....

.....

.....

Accompagnement social

- Mission Locale (précisez)
- SMV
- E2C
- Accompagnement ACCP
- Autre

(*) 40 heures = 500 € / 60 heures = 1000 €



BOURSE AU PERMIS

DE CONDUIRE



Tout dossier incomplet ne sera pas instruit !

La bourse au permis de conduire ne peut être attribuée :

- aux personnes résidants hors Châlons-en-Champagne,
- aux personnes n'ayant pas entre 18 et 25 ans,
- aux personnes ayant fait l'objet d'un retrait de permis,
- aux personnes ayant déjà obtenu une autre aide ou la bourse au permis de conduire versée par la Ville de Châlons-en-Champagne,
- aux personnes dont le montant d'imposition est supérieur à 900 € (ligne 14).

Documents photocopiés à joindre obligatoirement :

- Dernier avis d'imposition sur le revenu ou de non-imposition du candidat ou des parents si domicilié chez eux
- Devis de l'auto-école (pas de plaquette de prix)
- Dernière quittance de loyer (domicilié autonome ou foyer) ou certificat d'hébergement (domicilié chez les parents)
- Carte d'identité du candidat
- Attestation structure d'accueil bénévolat (Association Châlonnaise)

Date limite d'inscription : vendredi 24 avril 2026

CADRE RESERVE AU SERVICE

Date de dépôt
du dossier :

Pour toutes informations, contactez :

Le service Enseignement supérieur et Jeunesse
Tél. 03 26 69 38 79
c.dada@chalons-agglo.fr

Dépôt des dossiers

Auprès du service info Jeunes – Mission Locale
8 Avenue de la gare, 51000, Châlons-en-Champagne

